

à une autre année, tandis qu'on pourrait leur donner un commencement d'exécution.

M. HENDERSON : Je ne saurais affirmer que je sois mécontent de la réponse de l'honorable ministre. Un crédit de \$5,000 est maintenant inscrit au budget, et le ministre a expliqué la ligne de conduite qu'il entend tenir, et vers le printemps prochain, il est probable que le pont sera fini. Il ne serait guère légitime d'espérer qu'il peut être fini avant cette époque. Il y a beaucoup de sens dans les raisons alléguées par l'honorable ministre, à l'effet qu'il est impossible d'exécuter les travaux aussi rapidement durant la saison d'été, époque où la circulation sur le pont est ininterrompue, et vu aussi que le pont doit être construit précisément à l'endroit où le bateau-passeur fait aujourd'hui le service du transport. L'hiver, ou une époque avancée de l'automne, telle est la meilleure saison pour la construction du pont, et comme il n'y aura pas d'élections générales avant la fin de ces travaux, je ne vois pas que mon honorable ami puisse en tirer grand profit, au point de vue politique. Je suis heureux que le gouvernement ait consenti à établir un crédit pour la construction de ce pont. Voilà deux ans que j'attire son attention sur ce sujet et je sais que des représentants de cette région du pays ont joint leurs efforts aux miens ; et je suis heureux de voir que le gouvernement se soit enfin rendu à nos vœux.

M. BAIN (Wentworth) : Je désire rappeler au souvenir de mon honorable ami, qu'il n'est guère possible de construire ce pont à même un crédit de \$5,000 ; et avant que la Chambre se réunisse de nouveau, la saison d'hiver sera passablement avancée, à moins que la prochaine session n'ait lieu plus tôt que de coutume. Je crains fort que cela n'aille à un an d'ici.

M. HENDERSON : J'espère que l'honorable député de Wentworth ne persistera pas dans son attitude hostile à la mesure, vu que le gouvernement pourrait fort bien supprimer même le léger crédit affecté à cette entreprise.

M. BAIN (Wentworth) : Je n'ai fait aucune proposition de cette nature.

Monument à feu sir John-A. MacDonald—Montant à voter de nouveau,
\$7,700.....\$12,700

M. BAIN (Wentworth) : Quand aurons-nous le plaisir de voir ériger ce monument ?

M. OUMET : Je ne puis préciser de date. J'espérerais qu'il nous serait possible de faire l'inauguration du monument à l'automne, mais je ne suis pas en mesure de confirmer cette espérance aujourd'hui. J'ai reçu, avant-hier, une lettre de M. Hébert, lequel m'envoie, pour approbation, ce qui est censé être le modèle ou la reproduction du monument. Certains détails m'ont déplu, et je lui ai écrit de les corriger. M. Hébert est cet artiste Canadien-français qui a remporté la palme dans un concours auquel quarante-cinq compétiteurs rivaux ont pris part. Il est actuellement à Paris, où il travaille à cette statue qui sera de bronze.

M. FLINT : Le gouvernement a-t-il choisi l'emplacement de ce monument ?

M. OUMET : Pas encore.

Pour l'érection du monument Maison-neuve..... \$1,000

M. OUMET : Ce monument doit être érigé, au coût de \$25,000, sur la place d'armes, à Montréal, et ce crédit est une légère contribution à cette fin.

Allocation de retraite à M. Joseph Rosa, ingénieur civil, après 37 années consacrées au service public, égale à ses appointements durant six mois. \$1,003.75

M. McMULLEN : Je m'oppose à ce crédit. Des employés qui ont passé trente-sept années de leur vie au service du public, et qui ont reçu un assez fort traitement, devraient se trouver en mesure de pourvoir à leurs besoins. Je constate, cette année, qu'on a inscrit au budget deux articles entraînant le paiement de six mois de salaire à deux individus qui avaient exercé l'emploi d'agents d'immigration en Angleterre, et qui avaient touché de forts appointements. C'est une pratique intolérable.

M. OUMET : On a accordé à quatre employés, dont trois sont nommés plus loin, une gratification de six mois de traitement, à raison de leurs états de services très prolongés. Ils n'ont pas droit à la pension de retraite. On s'est dispensé de leurs services par économie.

M. DEVLIN : Je ne m'oppose pas à ces articles de dépenses ; mais je voudrais obtenir du ministre un renseignement qui n'intéresse aucun des messieurs visés par cet article. Est-ce que l'on permet aux employés du département, aux dessinateurs entre autres, qui sont constamment employés par le département, de soumissionner des travaux en dehors du ministère ?

M. OUMET : Non.

M. DEVLIN : Je n'ai aucun renseignement à fournir à la Chambre à cet égard, mais je tenais à connaître la réponse du ministre, afin que les intéressés puissent savoir à quoi s'en tenir. Il y a deux ou trois ans, j'ai fait une interpellation dans ce sens, motivée par les plaintes formulées par des ingénieurs et des dessinateurs qui n'étaient pas au service de l'Etat ; ces griefs tendaient à dire que des employés des ministères, ingénieurs ou dessinateurs, soumissionnaient des travaux en dehors du ministère, et leur ôtaient ainsi leurs moyens d'existence. Je suis heureux d'apprendre de la bouche même du ministre des Travaux publics que cette pratique n'est pas tolérée.

Pour pourvoir à l'érection d'un nouveau steamer actuellement en voie de construction en Angleterre..... \$10,000

M. McMULLEN : Que coûteront les nouveaux steamers ?

SIR CHARLES HIBBERT TUPPER : \$86,000.

M. MULOCK : Ces steamers n'auraient-ils pas pu être construits en Canada ?

SIR CHARLES HIBBERT TUPPER : Oui ; au coût de plus de \$136,000. Nous avons une soumission de ce chiffre environ.

M. MULOCK : Qu'y a-t-il qui fasse que ces vaisseaux ne puissent être construits en Canada ?